L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 MARS 1864. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 30 MARS.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J Pargoud—No 85 de la rue Vieille Levée, coin de rue [illegible] françaises, liqueurs, [illegible].

Par O Lacoste—à son magasin, d'encan, marchandises sèches, habillements, chapeaux, [illegible].

Par Hoffman & Marks—à leur magasin d'encan, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par A T Montgomery—six écuries de Beelly, coin Philip et Tchoupitoulas; 130 beaux mulets No 1. Et au face du Nouveau Bassin, la goélette Albatross. Aussi, aux Nos 22 et 24 de la rue Poydras, [illegible].

Par D E Murphy—sur la Levée, entre St Louis et Toulouse, [illegible].

Nouvelles du Sud

PAR LA VOIE DE MOBILE.

[*Extraites des journaux de Mobile du 17.*]

Nous avons reçu des journaux de Mobile allant jusqu'au 17 au soir, la *Tribune* du 12 et du 16 et l'*Evening Telegraph* du 16 et du 17. Nous y puisons les extraits qui suivent:

La situation en Géorgie.

Dalton, 16 mars.—Le lieutenant-général Hood a fait faire aujourd'hui à son corps de grandes manœuvres. Malgré l'âpreté de la température il y avait beaucoup de spectateurs, particulièrement d'officiers généraux. Après la parade, on a fait la petite guerre. Les feux de mousqueterie et d'artillerie ont été splendidement exécutés. Le spectacle était imposant et a été vivement admiré par tous ceux qui en ont été témoins.

Le temps est excessivement froid.

Dalton, 15 mars.—Je n'ai encore, le temps que de visiter à la hâte les camps qui sont dans le voisinage immédiat de la ville, mais j'ai trouvé partout les troupes animées du meilleur esprit.

Les troupes sont habillées de neuf et présentent une belle apparence; on peut à peine reconnaître cette armée qui avait été rejetée du coteau des Missionnaires découragée et abattue par l'incapacité de son chef. Dire que le général Johnston est l'idole de l'armée n'est que donner une juste idée des sentiments qu'il inspire.

L'armée a été entièrement renouvelée. L'artillerie a été organisée en régiments et placée sous le commandement d'officiers habiles qui donneront une nouvelle vigueur à cette branche du service. Cette idée qui est due au général Lee, a produit d'excellents résultats.

Le gros de l'armée ennemie est à Chattanooga, avec de forts détachements à Cleveland et à Ringgold. J'apprends par des éclaireurs arrivés du Centre Tennessee que Murfreesboro, Lebanon et Shelbyville sont gardés par des troupes nègres.

L'armée de Johnston.

On lit dans l'*Atlanta Confederacy* du 12 mars:

La situation sur le front n'a pas matériellement changé, mais les préparatifs continuent et l'activité augmente dans les divers départements. On met toutes ordre et chacun se prépare pour la campagne qui est devant nous. Les roues de la grande machine militaire se meuvent aisément et toutes les parties qui la composent travaillent avec ensemble et accord. L'ardeur des troupes se maintient, et partout on exprime une entière confiance dans le commandant en chef. On est convaincu qu'aucun avantage ne sera obtenu dans la campagne prochaine. Il nous arrive de l'Est Tennessee le bruit que Longstreet avance de nouveau; si c'est vrai, on peut s'attendre prochainement à d'importantes nouvelles.

Des éclaireurs et des citoyens arrivés du [illegible] annoncent que la force de l'ennemi à Ringgold et à Chattanooga est au-dessous de vingt mille hommes. Notre propre force est suffisante pour les opérations agressives ou défensives, selon les éventualités qui se présenteront.

Le corps de Hardee se compose des divisions Cheatham, Cleburne, Walker et Bate; le corps de Hood, des divisions Stevenson, Stewart et Hindman.

De Richmond.

Richmond, 16 mars—Aujourd'hui, on a vendu à l'encan des bons confédérés, échéant en 1881, à 111 plus l'intérêt; les bons de cinq cents ont ouvert à 107 et fermé à 103; l'emprunt [illegible] [illegible]. L'or s'est vendu 20 1/2 et l'argent 19 1/4, le change sterling 20 3/4.

De Charleston.

Charleston, 11 mars—Les troupes yankees engagées dans l'expédition de la Floride, sont revenues. Les tentes sur les îles Folly et Morris ont beaucoup augmenté de nombre. Il n'y a pas eu d'autre bombardement de la ville.

L'affaire de l'Yazoo City.

Demopolis, 11 mars.—Le major McGibbon, [illegible].

Richmond, 11 mars—Une dépêche officielle du général Polk dit que les généraux Ross et Richardson ont attaqué Yazoo City le 5 et capturé de grands approvisionnements. Une grande quantité de coton prête à être expédiée [illegible]. Nos pertes sont [illegible]. Notre perte a été de 50 tués et blessés.

La division du général Loring.

Demopolis, 12 mars—Je vous écris pour vous informer qu'à une réunion de la division Loring tenue le 11, toutes les troupes ont décidé de se [illegible].

Mort du Docteur Levert.

Nous lisons dans le *Mobile Evening Telegraph* du 17:

Le Dr. Levert, connu depuis longtemps dans notre ville, est mort mardi soir à à été enterré hier. Son convoi a été suivi par une grande foule composée des citoyens les plus respectables.

Le défunt était né en Virginie en 1805, et il avait pris ses grades à l'école de médecine de Philadelphie en 1828. L'année suivante il se fixa à Mobile, où il a exercé sa profession pendant la durée de sa longue et utile existence. Il est à peine nécessaire d'ajouter que sa veuve la fameuse Octavia Walton Levert, la femme distinguée que tout le monde connaît.

Nouvelles de Mobile.

L'*Era* publie une lettre de l'escadre devant Mobile, en date du 20 mars, qui contient ce qui suit:

Le 1er mars, le *Kennebec* s'est rendu à l'île Dauphine pour communiquer avec les navires qui se trouvaient dans le détroit. [illegible]

Il fallait gros temps, et vers trois heures, la vigie du *Kennebec* cria: "Le *Tennessee* sous les [illegible]" [illegible].

En même temps l'*Octorara*, placé dans le détroit, hissa des signaux qui, interprétés, signifiaient: "Le bélier rebelle *Tennessee* a coulé." Il paraît qu'il a été frappé par une lame de mer, et qu'on a été forcé de le couler [illegible]. On peut voir maintenant au-dessus de l'eau deux tuyaux de sa cheminée.

Le Tennessee était descendu de Mobile pour nous, avec deux commissions à bombarder le fort Powell et des déserteurs rebelles disent qu'au compte tout les militaires [illegible] plaque de [illegible] et il avait six pouces d'épaisseur. Il était construit sur des pontons [illegible] de l'eau, [illegible] difficile à manœuvrer. Son [illegible] pour l'accueil. Il consistait en six canons rayés de 100, avait six lorsque à la mer, et un seul trois ou quatre autres vaisseaux placés.

M. John Henry Holland.—Notre cahier annonce aujourd'hui la mort de ce vénérable citoyen. M. John Henry Holland, ex-gardien de la prison, ex-coroner, ex-marshal des États-Unis, ex-président de la compagnie des Mobile, et en dernier lieu notaire public, est mort hier, à l'âge de 79 ans, après une courte maladie. Natif du Connecticut, il vint ici il y a plus de 40 ans, et de cette longue carrière, l'homme auquel nous consacrons ces quelques lignes, ont se faire un nombre immense d'amis en rendant des services et s'en s'identifiant avec la vraie population de la Louisiane dont il s'était approprié les mœurs, les usages et jusqu'à la langue. M. Holland avait occupé des places fort lucratives et il les exploitait en fonctionnaire généreux, car il n'eut jamais le courage de refuser à un ami ni même à une simple connaissance les secours pécuniaires qu'on lui demandait trop souvent. Sa bonté, qui n'avait pas de bornes, épuisa ses moyens, et M. Holland se vit obligé, pour vivre, de se faire avocat dans sa vieillesse. Nous ignorons si quelqu'un est jamais allé se plaindre de M. Holland, mais nous sommes sûr d'une chose, c'est qu'il n'a [illegible] pas [illegible] par un grand nombre d'amis ou d'obligés.

Témoignage de gratitude—Les passagers et officiers du steamer *J. H. Russell*, arrivé le 26 à Plaquemines dans la nuit du 27 courant, adressent au commandant du steamer *N. P. Banks*, R. B. Bizzell, et au [illegible] J. A. Cartwright, une lettre collective où ils remercient de la libérale hospitalité qu'ils ont reçue à bord de ce steamer et les attentions dont ils ont été comblés.

CHRONIQUE LOCALE.

INTERROGATOIRE.—Wm Cox, jeune homme de dix-huit ans, a été traduit, hier matin, devant le juge Atocha, sous prévention d'avoir causé la mort de M. Club, sur une habitation de la côte.

Les témoignages ont établi que le père de l'accusé dirigeait la propriété pendant qu'il [illegible] [illegible] M. Club était, dit-on, d'un caractère violent. Il avait trente-cinq ans.

M. Cox, après avoir perdu sa position, fut à Bâton-Rouge afin d'y chercher une demeure pour sa famille. [illegible] Son but, l'intention était la [illegible] d'avoir soin de sa mère et de recueillir des chevaux et des animaux appartenant à la famille Cox. Le jour de l'homicide, M. Club accusa le jeune homme qu'il lui demanda quelle époque [illegible] [illegible] Cox lui répondit que la famille était sur le point de partir et qu'elle attendait le retour de M. Cox de Bâton-Rouge. M. Club réclama le prix de la nourriture que les animaux avaient consommée; le jeune homme lui fit observer que le travail de ces animaux valait plus que le fourrage, et d'ailleurs, a-t-il ajouté, le fourrage appartenait à mon père. A ces mots, M. Club déclara qu'il s'emparerait des animaux [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

---

articles, qui, vu la route qu'elle suivait, a été considérée comme étant de la contrebande.

On a exhibé au Cour un jupon de Bellevilles que avait des proportions fort respectables—vingt-cinq à trente yards. Cette exhibition a été suivie de l'apparition d'autres jupons, parmi lesquels on remarquait une paire de bottes de cavalerie, bottes sublimes et "hinc, comme dit [illegible]", sur lesquelles plus d'un regard s'est arrêté avec bonheur.

Mme *** a dit qu'elle n'avait pas de mauvaises intentions; le juge a répondu qu'il fallait absolument mettre fin au règne des crinolines, que le moment était venu de faire disparaître ces terribles jupons. Il a ordonné que Mme *** restât, pendant trente jours, dans la prison des dames et que les articles fussent confisqués.

Arrestations.—Des officiers du Premier District ont arrêté, hier, Basil Murray, Abram Van Horn, H. J. Lanson et James Sexton, à l'endroit desquels la police a soupçons.

Murray avait sur lui, au moment de l'arrestation, $147 et une montre en or; Lanson $367 en greenbacks et $250 en or; Van Horn, $301, une montre en or (No 3553) et une montre en argent (No 6099); Sexton, $372, une chaîne en or et une montre en or (No 14,498).

Les trois prisonniers seront traduits aujourd'hui devant le recorder Vennard.

Pour Lafourche—Le bateau à vapeur FAWN, capitaine W. R. Glenthouse, partira pour le port et dessus ce soir à cinq heures.

Pour Bayou Sara.—Le nouveau bateau à vapeur BELLA DONNA, capitaine Keeling, partira ce soir à cinq heures pour Bayou Sara et les points intermédiaires.

Change sur le Havre et Paris.—Voir l'annonce de MM. Oscar Bercier & Cie, rue St-Louis.

Vins rouges et blancs.—M. J. N. Curien a reçu par le navire français *Turenne* arrivé de Bordeaux, des vins rouges et blancs de choix. Voir son annonce.

Maison à vendre.—La maison située No 112 rue de l'Union, est à vendre. Voir l'annonce.

Si vous voulez faire un cadeau précieux, et le faire à peu de frais, on a bien, et vous avez des portraits photographiés de vos amis, et que vous désirez les conserver, allez chez BLESSING, No 21 Chartres, et choisissez parmi son magnifique assortiment d'albums (le plus varié qu'il y ait en ville), celui qui vous plaira le plus. Vous l'aurez à bon marché. On trouve également chez Blessing les portraits de toutes les illustrations militaires et politiques de l'Ancien et Nouveau Monde, qu'on peut se procurer au prix réduit de 25 la douzaine.

EDITION D'HIER SOIR.

LES PROCHAINS STEAMERS.—Les prochains steamers attendus de New-York sont—le *Creole*, parti le 23, le *Havana* parti le 25 via la Havane, et le *George Washington* parti le 26 courant.

Arrivée du steamer Morning Star.

Le steamer de la malle des Etats-Unis Morning Star, capitaine Henry Hepburn, parti de New York le 19 mars est arrivé à la Havane le 23 et en est reparti le lendemain, après avoir eu un gros temps dans la traversée; il est arrivé ce matin en ville.

Geo H. Fordham, passager de New York, est mort dans la traversée et a été enterré à la Havane. Il allait à Brashear City pour remplir les fonctions de commis du quartier maître.

Le steamer Créole est arrivé à New York le 16, et la Havana le 19.

Le Morning Star apporte $350,000 en espèces, et une forte cargaison.

Voici la liste de ses passagers:

[illegible]

Nouvelles du Sud.

De la *Tribune* de Mobile du 16, le *Picayune* a extrait les nouvelles qui suivent:

Affaires à Richmond.

On lit dans la correspondance du *Galveston*:

Le général Bragg nous promet 1,500 hommes de cavalerie pour défendre la ville; les compagnies de cavalerie qui avaient été en congé dans l'intérieur reviennent prochainement. Le monde doit être prêt pour le prochain combat, ou au plus tôt [illegible].

On dit que le secrétaire du trésor a hâté l'impression des billets de la nouvelle circulation, qui sera bientôt en circulation.

Le *Magnolia Weekly* de Richmond, a changé d'éditeur. M. C. P. J. Dimitry a succédé à M. McCabe. Le premier est l'auteur du joli roman "Guilty or not Guilty" qui vient d'être publié dans le *Weekly*; M. C. P. J. Dimitry est fils du professeur Dimitry, de la Louisiane. Le nouvel éditeur, on annonce la publication de *Tale of Two Cities* de Dickens, dont le premier numéro paraîtra incessamment.

Arrivée de prisonniers à Richmond.

Richmond, 15 mars—Les prisonniers échangés arrivés à City Point—vendredi, sont maintenant, venant par des [illegible] [illegible].

Charleston, 14 mars—Nos piquets rapportent que l'ennemi travaille activement entre les îles Folly et Cole. Il reçoit des renforts de la [illegible] rio Gregg. Il n'y a pas [illegible].

Milledgeville, 15 mars—Le vice-président Stephens a parlé au Sénat aujourd'hui soir. Les deux chambres s'ajourneront samedi prochain.

Mobile.

Fort-Powell—On n'a pas reçu hier soir de nouvelles de ce fort. Le vent était si violent que le bateau de service n'a pu descendre.

Tribune.

Déserteurs revenus et pardonnés.

Nous apprenons que 14 déserteurs de Mississippi sont venus se constituer prisonniers, et que le général Maury leur a fait grâce et les a envoyés à leur régiment. *Register.*

De l'armée de Johnston.

La situation ne se fait remarquer que par de grands préparatifs. Tout se dispose, hommes et choses, pour la campagne qui va s'ouvrir devant nous. Les roues de la grande machine militaire se meuvent doucement, et tout marche avec harmonie. L'ardeur des troupes est soutenue, et leur confiance dans le général en chef est toujours aussi grande. *Atlanta Confederacy.*

Le message du gouverneur Brown de la Géorgie a cela de particulier qu'il occupe 20 colonnes de l'*Atlanta Intelligencer.*

Conversion de la circulation.

Jusqu'à présent le montant de la circulation converti au bureau de l'assistant Trésorier à Mobile à trois millions. Cette somme provient de petites sources. Les gros capitalistes, les banques etc.... etc.... attendent, probablement, pour opérer, les derniers jours du mois, et le montant converti formera alors un total considérablement plus élevé.

Construction d'une canonnière sous le feu de l'ennemi.

Le *Courier* dit à propos d'un navire qui vient d'être lancé tout dernièrement à Charleston:

La canonnière blindée, *Ashley*, a été construite, lancée et la pose [illegible] à l'endroit qui avait été informé par les déserteurs de la place où le travail de construction s'opérait. M. Jones qui l'a dirigé de sa personne pendant tout le bombardement mérite beaucoup d'éloges.

AUTRES NOUVELLES D'ALEXANDRIE.

Nous lisons dans le *True Delta* de ce matin:

Après avoir publié hier notre sommaire de nouvelles concernant les opérations militaires dans l'Ouest de la Louisiane, nous avons reçu les quelques informations additionnelles qui suivent:

Les personnes qui, nous les donnons que tout était tranquille à Alexandrie quand elle l'a vu partie, à l'exception de quelques escarmouches sans importance. On dit que les forces rebelles s'élèvent à 20,000 hommes et les gens du lieu croient qu'elles se retireront à quelques 50 milles d'Alexandrie et attendront l'attaque des forces unionistes.

CONGRES.

On lit dans un journal de New York du 18:

La Chambre a voté hier le bill autorisant les Territoires de Nevada, du Colorado et de Nebraska à élaborer une constitution et à former un gouvernement d'Etat, dans le but d'entrer à leur entrée dans l'Union. Un amendement de Mallory, tendant à l'annulation de la clause qui interdit l'esclavage dans ces nouveaux États, a été rejeté. Des bills ont également été [illegible] pour l'affirmative. L'assemblée a également voté un bill organisant un gouvernement territorial pour le Montana. M. Kenney, représentant de l'Utah, a profité de l'occasion pour demander l'admission de son Territoire dans l'Union, comme Etat, mais la Chambre s'est ajournée avant qu'il fût cette proposition en considération.

Le Sénat s'est principalement occupé des affaires du district de Colombie. Un bill incorporant la société du chemin de fer métropolitain dans le district, a donné lieu de la part de M. Sumner, l'infatigable avocat des gens de couleur, l'occasion de proclamer l'égalité du noir et du blanc. Un amendement présenté par lui contre l'exclusion des gens de couleur des voitures publiques, a été voté à la faible majorité de 2 voix.

LE GENERAL JOHN CHARLES FREMONT.—On assure, dit le *N. York Herald* du 19, a été choisi candidat à la présidence par une réunion de ses amis, qui avait été convoquée au Cooper Institute. La plateforme de la campagne a été adoptée et l'audience s'est ajournée pour se rassembler de nouveau, la semaine prochaine, dans une salle plus grande.

LE MAIRE DE N. YORK DEVENU SUSPECT.—Le comité Central de l'Union, dans une séance qui s'est réuni hier au soir et adopté un préambule et des résolutions qui déclarent que le maire Gunther est en pleine communication avec les hommes qui ont des sympathies pour la rébellion, et qu'en conséquence il serait dangereux d'augmenter son pouvoir officiel—*N. Y. Herald.*

RÉQUISITIONS FORCÉES.—Paterson (New-Jersey), 15 mars.—La *Press* annonce que le colonel McCallum a informé hier les entrepreneurs de locomotives de Paterson que, s'ils ne se préparaient pas immédiatement à fournir au gouvernement deux locomotives, il saisirait leurs ateliers et les ferait travailler pour le compte de l'administration. Les entrepreneurs ont promis de faire ce qui leur était demandé.

Dans deux des établissements, les ouvriers, qui se trouvaient en grève, recommenceront leur travail demain.

CAPTURES.—Washington, 15 mars—Le département de la marine a reçu avis des captures suivantes, faites par la barque des Etats Unis *Roebuck*, qui se trouvait à Key West pour y être vendues:

Le sloop anglais *Two Brothers*, de Nassau pour Dixie avec un chargement de sel, liqueurs et marchandises diverses.

La sloop anglais *Minnie*, de Nassau, avec une cargaison de liqueurs, café et marchandises diverses.

Un schooner confédéré avec une cargaison de sel, liqueurs, coton, etc.

Enfin, le schooner anglais *Lauretta*, avec 32 balles de sel.

POLICE SECRETE DE NEW YORK.

New York possède en ce moment une police illimitée au grand complet. Elle se compose de 360 agents, qui relèvent exclusivement du gouvernement de Washington, et sont investis de pouvoirs réellement illimités. Leurs fonctions consistent à rechercher les déserteurs, à guetter les expéditions de marchandises de contrebande, et à éventer les menées sécessionnistes en tous genres. On comprend que ces messieurs, auxquels il n'y a nul recours possible, font bon marché de la liberté individuelle et de l'inviolabilité des domiciles. Les arrestations sommaires, les perquisitions vexatoires pleuvent au moindre prétexte, et la plupart du temps sans motif. L'administration républicaine nous arrange par degrés, une petite république à sa façon. [*Courrier des E. U.*

Campagnes militaires et électorales.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis*:

L'ouverture de cette nouvelle campagne contre Richmond ne se fera pas attendre. Dès aujourd'hui même, le général Grant doit faire ses adieux à l'armée du Tennessee, pour reprendre le chemin de Washington, où il sera par conséquent à vers le milieu de la semaine. Les derniers jours du mois de mars le verront donc à la tête des troupes du Potomac, et à la veille de tenter encore une fois cette partie décisive, sans cesse à recommencer depuis trois ans.

L'issue en sera attendue avec une impatience plus vive que jamais et d'autant plus anxieuse du plus d'une sorte. L'entreprise aura en effet une portée politique éventuelle presque égale à sa portée militaire, et de la tournure qu'elle prendra peut dépendre dans une grande mesure l'avenir de la campagne présidentielle. Avec une victoire finale, qui lui ouvrirait les portes de la capitale confédérée, Grant recueillerait presque infailliblement son élection à la magistrature suprême. Un échec au contraire écarterait du chemin de M. Lincoln l'homme le plus en position de lui porter ombrage.

Ces alliages des combinaisons électorales avec les calculs stratégiques peuvent paraître à bien des gens incroyables, et imaginé simplement par l'opposition pour les besoins de sa polémique. A ceux qui en douteraient, nous pourrions offrir comme preuve l'aveu naïf échappé avant-hier au chef d'état-major du général Gillmore. Interrogé par le comité de la guerre sur les motifs qui avaient dicté à son chef la malencontreuse expédition de la Floride, cet officier a répondu avec une franchise qui le met hors de tout soupçon: "L'entreprise a été décidée par des considérations à la fois politiques et militaires."

En examinant avec détail ce rapport rattache les [illegible] [illegible] tion de l'Union, en y faisant rentrer un État de plus. Mais il ne trouva presque aucune d'une Floride de tous les États réputés celui qui offrait pour les facilités à l'œuvre de la reconstruction. Comme il aura souci le plus facile à recouvrer quand le moment en serait venu. Sa récupération dans le moment actuel n'avait et ne pouvait avoir d'autre importance que l'acquisition de trois voix de plus dans le collège électoral au profit de M. Lincoln.

C'est au même motif qu'il faut rattacher les simulacres de restauration qui sont en voie d'accomplissement dans le Tennessee et l'Arkansas.

La cause de ce dernier État qui confine au Missouri, est redevenu, de la part des confédérés, le théâtre d'opérations actives sur les quelles le télégraphe fait garder le silence, mais que connaissent les correspondances. Un convoi de munitions a été enlevé et la petite ville de Jackson Port brûlée par le corps sous le commandement du colonel Freeman, qui menace le Missouri méridional d'une prochaine incursion.

Le général Santa Anna.

Le *Diario de la Marina* publie une communication du général mexicain Santa Anna sur son retour inattendu de Vera Cruz à bord du navire de guerre français *Colbert.*

Il paraît que l'ancien dictateur du Mexique avait écrit à bord du steamer anglais *Conway* qui le portait à Vera Cruz, un manifeste dans lequel, après avoir déclaré qu'il adhérait à l'empire comme le seul gouvernement légitime du Mexique, il s'engageait à s'abstenir de toutes démonstrations politiques, de tous actes et de toutes paroles de nature à faire croire qu'il recherchait aucun appui en qualité de simple particulier. Mais, dit le *Diario*, un manifeste adressé au peuple mexicain par le général Santa Anna, parut dans l'*Indicador*, d'Orizaba, du 3 mars. Le général Bazaine, qui dès qu'il en eut connaissance à Mexico, ordonna, de l'avis de la régence à ce personnage distingué de quitter le pays, et Santa Anna partit le 12, jour où l'ordre fut reçu à Vera Cruz.

Le général Santa Anna, dans sa réplique, nie l'exactitude de ces faits, et dit que le document publié n'était qu'une traduction en espagnol du manifeste qu'il avait écrit en français à bord du Conway. Il ajoute qu'il a été bien accueilli par la Régence, mais que l'ordre de départ a été lancé par ce qu'il n'avait pas adressé son manifeste au général Bazaine qui se considère toujours comme le représentant de la France au Mexique, malgré la présence du Comte Montholon.

Nouvelles de St-Domingue.

On avait reçu à la Havane des avis de Saint-Domingue jusqu'au 17 mars. Les steamers espagnols *La Cubana* et *San Antonio* étaient arrivés à la Havane, le premier de Nuevitas, le second de Santo Domingo, avec 416 malades à bord.

Le général Santana, dans une dépêche datée du 5, annonce une victoire sur les rebelles à La Yerba Buena, dans la juridiction de Santo Mayor. La bataille a duré cinq heures; l'ennemi, mis en déroute, a fui dans toutes les directions et son camp a été brûlé. Les Espagnols n'ont eu aucun tué.

Un détachement de rebelles sur le Haïti avait écrit au consul espagnol au sujet des prisonniers blessés—particulièrement des femmes et des enfants—de Aguas, San Juan, las Matas, Neiva, et autres points, et il avait demandé, au nom de l'humanité, de pourvoir à leurs besoins aussi promptement que possible. Le président Geffrard avait, au nom de l'humanité, décidé l'ordre de leur fournir des vivres et des vêtements.

Le gouverneur de St-Domingue a ordonné au général Puello de prendre des mesures pour assurer le retour de ces réfugiés dans leurs foyers.

ELECTIONS A PARIS

—Le *Moniteur* publie un décret qui convoque, pour le 20 mars prochain, les électeurs de la 1ère et de la 5ème circonscription de la Seine, à l'effet d'élire des députés en remplacement de MM. Havin et Jules Favre.

Passant de la théorie à la pratique, les soixante signataires du manifeste des ouvriers, annoncés au comité, ont proclamé l'un d'eux, M. Tolain, ouvrier ciseleur, candidat au corps législatif dans la 5me circonscription.

Cette candidature est publiée par l'*Opinion nationale*, qui l'accueille sans réserve. Au le publiant, le *Temps* se réserve de la discuter.

Les soixante annoncent qu'ils feront connaître incessamment leur candidat pour la 1ère circonscription.

Une circulaire, signée par un certain nombre d'électeurs de cette circonscription et adressée au *Temps*, recommande la candidature de M. Audré Pasquet, rédacteur du *Siècle.*

La polémique soulevée par le manifeste des soixante continue entre ceux qui s'en prétendent parler au nom des ouvriers. Hier, le *Siècle* insérait une réplique de M. Tolain au soixante manifeste des quatre-vingts; aujourd'hui l'*Opinion nationale* contient de nouvelles adhésions au programme des candidatures ouvrières.

Ces divers incidents, malgré leur intérêt et leur signification, ne doivent cependant être considérés que comme le prologue de la lutte électorale, où nous allons voir sans doute entrer d'autres acteurs et s'exercer d'autres influences.

Les Candidatures Ouvrières.

[Extrait du *Constitutionnel* du 23 février.]

Un manifeste en faveur de candidatures ouvrières dans les prochaines élections de Paris a été publié il y a quelques jours. Il a été reproduit,—sous toutes réserves, il est vrai,—par les journaux de l'opposition, visiblement embarrassés, et il est devenu une sorte de document qui ne peut être passé sous silence.

Ce manifeste est écrit avec une modération relative, et nous sommes les premiers à reconnaître quelques-uns des principes sur lesquels il s'appuie. Disons plus: certaines idées que nous y trouvons développées ne sont pas seulement à l'état d'étude par le gouvernement de l'Empereur, elles sont en cours d'exécution.

Malheureusement la modération de la forme n'empêche pas le nouveau programme, fait au nom des classes laborieuses, d'être à la fois un anachronisme, une idée fausse, une protestation injuste.

On croit d'abord lire un morceau de la littérature à la mode en 1848. Mais alors ces prétentions des classes ouvrières, si dangereuses pour l'ordre général et si funestes pour leur propre intérêts, avaient au moins leur raison d'être. Longtemps oubliées, longtemps sacrifiées, ces classes, conformément à une loi de réaction qu'on a que trop souvent l'occasion de constater dans les choses humaines, se laissèrent emporter par des ambitions irréfléchies et des illusions fatales; on leur avait tout refusé, elles voulurent prendre tout; on leur avait refusé leur place légitime au soleil, elles voulurent confisquer le soleil à leur profit. Le désordre fut grand; la société tout entière en fut ébranlée et faillit être engloutie.

Ces temps sont loin de nous. Un gouvernement qui représente l'ordre fondé sur l'égalité politique de tous, a fait plus en douze années

---

pour la liberté, la dignité et le bien être des travailleurs, que la royauté n'avait fait depuis Clovis, et les autres gouvernements depuis 89. Il n'y a pas d'année, en effet, depuis la proclamation du second Empire, qui n'ait vu naître une institution favorable aux ouvriers et à leurs familles, pour toutes les époques de la vie, de l'enfance à la vieillesse.

Au milieu de tant de progrès accomplis et de tant de réformes commencées, qui auront menées à bonne fin sous la main puissante qui les dirige, ressusciter les revendications ouvrières, c'est se tromper complètement d'époque et rechercher les fondrières et les précipices quand on a la grande route.

Le Manifeste dont il s'agit est donc un énorme anachronisme. Il est en même temps une idée radicalement fausse. Sous le suffrage universel et sous l'Empire, il n'y a pas de distinction de classes, puisqu'il y a égalité de droits. Un duc, un marquis ou un comte ne représente pas plus l'aristocratie au Corps Législatif qu'un député sans titre et sans particule n'y représente la bourgeoisie. L'ouvrier qui serait envoyé à la Chambre en qualité d'ouvrier romprait seul l'égalité et représenterait une aristocratie nouvelle, l'antagonisme qui a été la cause de troubles si nombreux, de souffrances si profondes, de révolutions si sanglantes, l'antagonisme qui a disparu grâce aux institutions impériales et à la profonde sagesse du souverain, paraît renaître.

Qu'on nous comprenne bien: ce n'est pas contre l'entrée d'un ou de plusieurs ouvriers à la Chambre que nous nous élevons ici; le monde entier de l'éligibilité sont faites pour tout le monde, et rien de plus légitime pour une circonscription électorale quelconque que d'élire un ouvrier si le suffrage universel croit devoir le faire [illegible], l'élection d'un ouvrier, c'est la candidature d'un ouvrier, telle qu'elle est développée par les auteurs du Manifeste, c'est-à-dire la candidature avec mandat impératif pour représenter les intérêts d'une classe spéciale.

Sous les mots d'égalité, il habilement qu'ils soient arrangés, se laisse voir la pensée dominante, et cette pensée, comme toute l'œuvre du reste, est une prétention, une idée de justice, l'ordre social qui sauvegarde tous les droits et concilie tous les intérêts. Nous connaissons cette manière de raisonner: elle conduit à supposer au reste de la société ce qu'on appelle le prolétariat et ce qu'on verrait même aujourd'hui de la [illegible] de son nouveau, le *salariat*. Comme si la société actuelle était une société d'hommes et de privilégiés! On n'a plus qu'à ouvrir les yeux, pour voir que le salarié est une société d'ordre égal, et que pour employer le mot du Manifeste, de *salariés* à tous les degrés de la hiérarchie! Le Religion, la Magistrature, l'Armée: est-il ici que leur salaire, leur légitime et souvent modeste de nobles services, sans titre, pour cela avoir le droit de former des castes, et de songent qu'à constituer la grande commune.

Bornons-nous pour aujourd'hui à ces courtes réflexions, [illegible] [illegible].

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Mardi, 29 mars, à 5 heures P. M.

COTON—[illegible]

SUCRE ET MELASSE—[illegible]

FARINE—[illegible]

FOIN—[illegible]

MAIS—[illegible]

PORC—[illegible]

CUIRS—[illegible]

COMESTIBLES—[illegible]

FRET—[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 29 mars.

[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City, 28 mars 1864.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par la Fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

ATTENTION.

[illegible]

REMERCIEMENTS.

Nlle Orléans, 29 mars 1864.

Nous, les soussignés, passagers à bord du steamer J. H. RUSSELL, [illegible]

[illegible]

29 mars—1t

Décédé hier matin à 6 heures, à l'âge de 49 ans, J. B. THEODORE MEILLEUR. Les amis et connaissances des familles Michel Meilleur, Lacoste frères et Françoise Manberret sont invités à assister à son enterrement, qui se fera aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le corps est exposé chez son frère, rue Royale No 196.

Décédé, après une courte maladie, mardi, 29 mars 1864, à 9 heures du matin, à la résidence de son fils, M. John E. Holland, en cette ville, JOHN HENRY HOLLAND, âgé de 79 ans, né à Hartford, Etat du Connecticut, mais habitant la Nlle Orléans depuis plus de 40 ans. Ses amis et ceux de ses fils, MM. John E., Lafayette et Jackson Holland, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 3 heures de l'après midi. Le convoi partira de la salle de la Grand' Loge de cet Etat (Masonic Hall) rue St Charles, entre les rues Union et Perdido.

Bureau du Grand Secrétaire—Grand Loge de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 29 mars 1864.

Le Message de la Mort ayant rappelé de ses travaux [illegible] Passé Grand Maître,

JOHN H. HOLLAND,

Les officiers et les Membres de la Grand' Loge de l'Etat de la Louisiane, [illegible] sont priés de se réunir dans la salle de la Grand'Loge, rue St Charles, AUJOURD'HUI, mercredi, 30 mars à trois heures de l'après midi, afin de rendre le dernier hommage aux restes de notre frère défunt.

Les membres du Grand Chapitre de l'Arche Royale de la Louisiane, du Grand Conseil des Royal et Select Masters de la même Etat, du Commanderie des Templiers et A. ... du Rite Ecossais et les dignes membres ... [illegible] possible, avec tabliers et gants blancs.

SAML. M. TODD, Grand Secrétaire.

30 mars

Les piliers O.·. A.·. D.·. D.·. [illegible] JOHN H. HOLLAND, [illegible]

Par ordre du FRANÇOIS MEILLEUR, Président.

CHS. CALDONK, Secrétaire. 30 mars

In Hoc Signo Vinces.

Commanderie des Amis Indivisibles [illegible]

[illegible] Les membres des Campements, Jacques de Molay et Orléans [illegible].

R. L. BRUCE, Recdr. Par AIGAU, O.·. C.·. 30 mars

SOCIÉTÉ DES OUVRIERS TAILLEURS.

UNE séance aura lieu CE SOIR, 30 mars, à 7 heures P. M., au salon de bière de M. Kohler, rue Conti, entre Royale et Bourbon.—Le comité prie présent tous les [illegible].

OTTO TIEDMANN, Président. [illegible], Secrétaire.

30 mars—1t

MAISON A VENDRE.

A vendre la maison double, avec mansardes habitable, [illegible] située rue de l'Union No 112, [illegible].

PERDU,

LE 27 mars, au Marché Français, un PETIT SAC en cuir, contenant un reçu d'un four, un acte de liberté et un billet de \$5 en [illegible]. Une récompense libérale en le déposant au bureau de l'Abeille.

FRENCH RESTAURANT,

A Vicksburg, (Miss.)

LA société existant sous la raison E. DENECHAUD BROS. & CO., à Vicksburg, Miss., ayant été dissoute d'un commun accord,

M. A. DENECHAUD & CO. continueront la même affaire, sous le nom de FRENCH RESTAURANT, rue Walnut et Caine.

[illegible]

E. DENECHAUD, L. CHAPLAIN.

AVIS AU PUBLIC.

[illegible] Restaurant à Vicksburg, Miss. M. Denechaud Frère & Co. [illegible]

E. DENECHAUD.

A VENDRE OU A LOUER,

POUR CAUSE DE DEPART.

On offre à vendre ou à louer, le RESTAURANT D'EQUERRY, situé rue de l'Union entre Carondelet et St Charles No 15. [illegible]

EN débarquement du Morning Star—[illegible] 20 barils gros morues de Norvège, 20 boîtes figues de Smyrne, [illegible] G. BORZINO, 101, Vieille Levée.

Grocerie à vendre,

[illegible]

CARQUOIS [illegible] HENRY VALETON & Co.

PRUNES à l'eau de vie—20 caisses [illegible] HENRY VALETON & Co.

EAUX DE VIE importées—[illegible] HENRY VALETON & Co.

Le steamer MORNING STAR, capitaine Court, [illegible] ELLIOT & McKEEVER, agents, Rue Gravier, No 68.

Nitre [illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 17, Vieille Levée.

CONSIGNATAIRES,

ON invite les consignataires [illegible] du steamer Colcord, arrivé de New York—

P. D. GOETZ, R. A. PEARSON, JOHN B. RICHARDSON, E. P. DUNLAP, GEO. L. BARTLETT, [illegible] of New York, WM. J. REID, Agent, Rue des Magasins, No 31.

LE Dr. CAPDEVIELLE

Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CANAL, [illegible], RUE DE CHARTRES, No 186.

AVIS.

LE public est prévenu de ne pas négocier ou accepter un billet [illegible] JOHN DAWSON.

Restaurant et Hotel de Richelieu.

A Bagdad,—Bouches du Rio Grande. MEXIQUE.

Le soussigné, propriétaire du restaurant de Richelieu, [illegible]

F. FERRANTI.

Bouteilles vides—Bouteilles vides

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes:

Bouteilles et demi-bouteilles Pale, Jaja, [illegible]

J. A. BLAFFER, (Successeur de William Meyer) Rue Bienville, Nos 26 et 78.

900 barils pommes, [illegible]

En débarquement des bateaux J. J. Rouet, L. M. K., et à vendre par CONVERSE & KENNETT, Rue des Magasins, No 34.

LE MAGASIN POPULAIRE ET BON MARCHÉ DE

THEOD. DANZIGER,

Encoignure St-Philippe et Royale.

[illegible] COTON BLANC, [illegible] TOILE A CHEMISE, [illegible] CHALES EN GRENADINE, EN FILET, POINTES EN DENTELLE [illegible] CORSAGES ALICIENNES, MALAKOFFS [illegible] MOZAMBIQUES FINES, [illegible] BAREGES, GRENADINES, [illegible] CORSETS FRANÇAIS, [illegible]

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Fortier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 131 entre Dauphine et Bourgogne.

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme D'HEMON,

275......RUE DAUPHINE......275.

[illegible]

Institution Martin,

PENSIONNAT ET EXTERNAT,

RUE DU BAYOU No 300.

Pensionnat et Externat.

LES SŒURS DE CHARITÉ de Jefferson City (Napoléon Avenue, ouvriront l'Institution St Joseph le premier lundi d'avril.

Pour les conditions, les parents sont priés de s'adresser à la supérieure de l'établissement.

Ch. E. LAMBERT & CO.

Successeur de T. LAMBERT,

52......Rue des Magasins......52

Importateurs d'eaux de vie françaises, de vins, liqueurs, &c.

Chapeaux | Chapeaux!

23, Rue des Magasins, 23.

L'E soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux [illegible]

Messages à Brooklyn, New York.

E. S. BENEDICT

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

Samedi 2 Avril 1864.

Représentation extraordinaire, pour cette fois seulement au bénéfice et la retraite de M. Dubaid [illegible], LE BARBIER DE SEVILLE, [illegible] LE REVE (THE KISS), [illegible]

Théâtre St-Charles.

Mercredi soir, 30 mars,

THE CORSICAN BROTHERS, drame. M. Heath remplira le principal rôle. Le spectacle se terminera par LOAN OF A LOVER, vaudeville.

Théâtre des Variétés,

Rue Gravier.

MERCREDI soir, 30 mars.

Bénéfice de Miss ALEXINA FISHER BAKER. [illegible] JEANIE DEANS. Le spectacle se terminera par THE CENSUS.

Académie de Musique.

Mercredi soir, 30 mars.

La troupe de Lea—Nouveau ballet—Nouvelle [illegible]

AVIS SPECIAL.

TAXES D'ETAT.

Contribuables du Sud District.

LE bureau est ouvert pour la perception des taxes. Les contribuables sont conséquemment avertis de payer leurs taxes pour les années 1861 et 1862 afin d'éviter les frais. Le dit [illegible] sur les propriétés foncières, le capital, etc., pour 1861 et les [illegible] pour 1864, [illegible] CHAS B. LANG, Percepteur des taxes d'Etat, 2e District, Rue de l'Esplanade No 9, entre les rues Victoire et Levée.

19 mars—1f en face de l'Hôtel des Monnaies des E. U.

BUREAU DU PERCEPTEUR

Des Taxes d'Etat,

2me District de la Nouvelle Orléans,

Bureau No 9, rue St Pierre (Maison Pontalba) Nouvelle Orléans, 19 mars 1864.

AVIS est donné à tous les contribuables du 2me District de la Nouvelle Orléans que le bureau de soussigné sera ouvert tous les jours, le dimanche excepté, de neuf heures A. M. à deux heures P. M., pour recevoir les taxes d'Etat de 1861, 1862 et 1863, sur les biens fonciers, capital, etc., etc. [illegible]

C. W. CAMPBELL, Percepteur des Taxes d'Etat, 2e Dist.

ALEX. DERBES,

AVOCAT,

Passage de la Bourse, No 44.

E. BORDELOIS,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c

41......Vieille Levée......41

NOUVELLE ORLEANS.

Jardiniers.

CEUX qui cultivent des fraises de choix en trouveront la vente facilement chez BLINEAU, à l'encoignure des rues Canal et Bourbon.

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises appropriées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO. à New York.

WM. J. REID, Rue des Magasins No 31.

Café à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, le café connu sous le nom de LOUISIANA EXCHANGE, situé au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti. [illegible]

S'adresser sur les lieux, ou au café de la Fraternité rue St. Philippe, entre Condé et Levée.

25 mars

ACHETEZ

Vos Marchandises Sèches

CHEZ

WEHL & DANZIGER,

RUE DU CANAL,

No 153,

Entre Bourbon et Dauphine,

NOUVELLE ORLEANS.

TOUT SE VEND

A TRES BAS PRIX.

COTON BLANC

de belle qualité, à 25 cents la yarde,

Grenadines noires

à 20 cents la yarde, valant 50 cents.

JACONATS FRANÇAIS

à $1 75 la robe, valant $5.

Organdis français,

magnifique article à $1 50, valant $9.

Mozambique à petits carreaux

à 37 1/2 cents la yarde,

TOILES A BAS PRIX,

DES COTONS A BON MARCHÉ,

et tous autres articles en proportion

A DES PRIX

EXCESSIVEMENT BAS!

12 mars WEHL & DANZIGER.

RALLI, BENACHI & Co,

NEGOCIANTS, RUE DE LA COMMUNE, 118

OFFRENT à vendre, au comptant, au plus bas prix [illegible] 150 balles FOIN, Timothy, [illegible] CARBONATE DE SOUDE, [illegible] CAFE [illegible] PLANTS [illegible] CREME DE TARTRE, [illegible] PORC [illegible].

RALLI, BENACHI & Co, Rue de la Commune, No 118, Entre les rues St Charles et Carondelet.

Beldon, Meynier & Dove,

17, COIN CARONDELET ET UNION,

Agence générale de propriétés foncières et bureau d'intelligence domestique.

[illegible]

MM. Nelson, [illegible] J. N. Roberts, J. A. [illegible], J. Ad. [illegible], Don. A. A. Almonta

A VENDRE,

Un superbe Bien de campagne

SITUÉ A GREENVILLE.

[illegible] F. FAUCHET, notaire, Passage de la Bourse No 50.

Charbon—Charbon—Charbon,

Reçu tout récemment, trois chargements de charbon de Pittsburg, [illegible]

J. M. PETERSON

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. VERGE

[illegible]

Officine Homœopathique.

MÉDICAMENTS.—LIVRES.

M. J. A. D'HEMECOURT [illegible] PREPARATIONS, TRITURATIONS, DILUTIONS, GLOBULES, [illegible]

Cuir! Cuir!

UN grand assortiment de cuirs français, allemand et américain—Marocains, doublures, basanes, [illegible] à vendre à bas prix, chez M. V. McGUENNET & CO, 63, rue Iberville.

Couvreurs des Dents,

J. A. CANADAYANT,

CHIRURGIEN DENTISTE,

155, RUE DU CANAL,

près de la rue Baronne,

[illegible]

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI MARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants.

Saloon pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Marthe [illegible]

Graines de coton.

3000 BOISSEAUX GRAINES DE COTON de Petit Golfe, [illegible] H. CARTER, 4 et 10, Tchoupitoulas, [illegible]

S. N. MOODY

Assiégé et presque vaincu.

Une entreprise de combats acharnés a duré dans les [illegible] environs de la [illegible] Canal et Royale—[illegible]

Depuis que l'armée victorieuse des chemises est de retour de la campagne [illegible]

La proclamation qui offre d'échanger les chemises [illegible]

[illegible]

DRY GOODS.

C. A. BARRIERE & BRO,

150, rue du Canal.

Nous avons reçu et offrons à vendre à des prix réduits les articles suivants:

JACONAS imprimés,
ORGANDIS do,
PERCALES do,
BRILLANTES do,
PIQUES do,
BATISTES do,
TOILES do,
BAREGES, GRENADINE brochée, MOZAMBIQUES,
GINGHAM [illegible],
INDIENNES [illegible],
TOILES D'IRLANDE,
do do Toile d'oreillers,
do do Draps,
OUVRES de Russie et autres,
TOILE à carreaux pour serviettes,
SERVIETTES [illegible],
do [illegible],
do [illegible],
NAPPES do,
DAMAS [illegible],
TULLE [illegible],
BRIN FIL [illegible],
do coton [illegible],
MOUSSELINE à carreaux et brochée,
PERCALES ET JACONAS Fines,
NANSOUS ET MULL MULLS,
MOUSSELINE SUISSE [illegible].

ARTICLES DE DEUIL,

MOUSSELINE de laine noire, [illegible],
TAMISE ALPACA,
ALEPINE,
GRENADINE soie,
BATISTE noire, JACONA noir,
CREPE anglais,
SOIERIE noire de Lyon.

Désirant clore entièrement ce qui nous reste de SOIERIES, foulards, nous les vendrons à des prix EXCESSIVEMENT REDUITS.

BONNETERIE,
BAS anglais et allemands, pour dames, blancs, écrus [illegible],
do do fil d'Ecosse, [illegible],
BAS pour fillettes, do do,
CHAUSSETTES blanches, écrues et bleues, pour hommes et garçons,
MOUCHOIRS BATISTE,
FOULARDS SOIE,
MOUCHOIRS MADRAS,
GINGA [illegible],
COTONNADES,
do [illegible] DENIMS,
COTONS écrus et blancs,
COTONS à draps, écrus et blancs,
KERSEYS et LINSEYS,

Ainsi que beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.

Nous appelons l'attention de nos amis et du public en général sur l'annonce ci-dessus et les prions de venir voir notre assortiment avant de faire leurs achats.

C. A. BARRIERE & BROTHER, 150, rue du Canal

Change.

TRAITES sur le Havre et Paris, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par OSCAR BERCIER & CO, No 17, rue St Louis

EN débarquement de la barque TURENNE, arrivée de Bordeaux—[illegible] vin rouge Côtes de Frousac, [illegible] vin vieux Chat. Cayac, [illegible] vin blanc Haut Sauternes, [illegible]

A vendre par J. N. CURIEN, Rue Toulouse.

CHANGE SUR MATAMOROS.

CHANGE sur Matamoros, Mexique, à vendre par L. E. FOTHIER, rue de la Vieille Levée, No 3 entre [illegible] Bienville, Nlle Orléans

FARINE—300 barils Planté "Extra" [illegible] "Colonial" FORC—300 barils porc [illegible] E. B. KEEF, rue Poydras, No 62

A VENDRE—Un CHEVAL et une VOITURE, [illegible] S'adresser rue du Camp, No 175.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des Travaux Hydrauliques

14 Mars 1864

UN dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré par la Direction, payable aux actionnaires le 20 du courant, aux bureaux No 3, rue Dryades.

S. E. PERCY, Secrétaire.

Librairie de A. Ralu.

EN VENTE

VIE DE JESUS,

Par ERNEST RENAN,

ONZIEME EDITION. A. RALU, [illegible] rue de Chartres

Vins et Fruits à l'eau de vie

115 CAISSES de 12 flacons [illegible] [illegible] OSCAR BERCIER & CO, No 17, rue St Louis

CIGARES DE LA HAVANE

UN grand assortiment de la Havane, [illegible] JAIME MAGI, Rue de la Commune No 37.

AVIS.

ARTICLES DE MODES

No 60 rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN [illegible]

Graine de coton Petit Golfe.

GRAINE de coton Petit Golfe, [illegible] J. & F. TARDOS, 41, rue Vieille Levée.

Champagne

PIPER HEIDSIECK!

LE soussigné a pris des arrangements avec les agents à New York du CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK, dont la supériorité est reconnue par tous les amateurs, et l'aura constamment en magasin et en Chataigne.

T. BAILLY BLANCHARD Jr., 17 Vieille Levée.

Salon de bière et café.

LE soussigné vient d'ouvrir, dans la rue Royale, No [illegible] SALON DE BIERE ET CAFE [illegible] CHAS C. WEISS.

GALLIER & ESTERBROOK,

ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS,

Rue Carondelet, No 11.

BOIS DE CYPRE

BOIS DE CYPRE.—Le soussigné a actuellement à vendre et recevra constamment de "St. James Estate" du bois de cypre de toute espèce, convenable pour entreprises, &c., tel que bois de construction préparé et en planches, [illegible]

JAS. GALLIER Jr.

A LOUER,

LA MAISON A DEUX ETAGES, avec VERANDAH, située rue Bienville, No 41, entre Royale et Bourbon. [illegible]

POUR NEW YORK, via la Havane.

Départ, 10 avril, à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK et la HAVANE—Le magnifique steamer neuf et de marcheur HAVANA, [illegible]

AVENDANO FRERES, rue de la Commune No 158.

Pour la Havane et New York.

Partant SAMEDI, 2 avril, à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE—Le steamship [illegible] STAR, commandant J. M. Courtine, [illegible]

ELLIOT & McKEEVER, No 68, Rue Gravier.

Pour New York, directement.

Départ, MERCREDI, 6 avril [illegible] CREOLE, [illegible] WARNER, VAN & CO., Rue de l'Union, No 15

Pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur EMPIRE PARISH [illegible] G. W. BRITTON [illegible], Rue Vieille Levée, No 3, JOHN L. TITUS, Agent.

Départ, les MARDIS et SAMEDIS

POUR DONALDSONVILLE, LA FOURCHE [illegible] TALBOT & TIFFT, Rue Gravier, No 20

Pour Natchez, Baton Rouge et les ports intermédiaires

Le magnifique bateau à vapeur NEW ORLEANS [illegible] A. BRITTON, Rue Front No 4

Le nouveau paquebot Bella Donna.

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. et tous les DIMANCHES, à 9 1/2 A. M.

Pour BAYOU SARAH, PORT HUDSON et BATON ROUGE [illegible] BELLA DONNA, capitaine Frank Keeling, [illegible]

JOHN A. STEVENSON, 106 Front, No 5, JOHN L. TITUS, au coin Vieille-Levée et Bienville, F. CONERY, 106 Gravier.

Paquebot pour le Bayou Lafourche

Deux fois par semaine.

Le beau bateau neuf FAWN, capitaine W. R. Glenthouse, [illegible]

JOHN L. TITUS, agent, au coin de rue Vieille Levée et Bienville.

[illegible] NATHANIEL P. BANKS, [illegible] GEO. E. TYLER & Co., Rue des Magasins, No 2

PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE—Le beau bateau neuf BELLE CREOLE, [illegible] LEVY & PIETER, No 77, rue Carondelet.

Pour Liverpool et le Havre.

Le beau navire JOHN CHARK, [illegible] M. A. CALVE, rue St Anne, No [illegible]

POUR MATAMOROS—[illegible] KATE, capitaine Donnes, [illegible] J. FERNANDEZ & Co., [illegible]

POUR LE HAVRE.

Le navire français QUANTANAMO, [illegible] EUG. ROCHEREAU & CO., No 10, rue St Louis.

POUR MATAMOROS,

La magnifique goélette mexicaine ANITA, [illegible] AVENDANO FRERES, Rue de la Commune, No 158.

Pour TAMPICO—Ligne régulière.

La goélette Américaine HENRY TRAVERS, [illegible] T. GRAVEL & Co, No 37, rue des Magasins.

N. B.—La goélette BEE partira aussi pour le port [illegible].

POUR TAMPICO—La goélette [illegible] S. FERNANDEZ & CO, 125 Vieille Levée.

POUR LE HAVRE.

Le navire français TURENNE, capitaine [illegible] C. CAVAROC & Co., rue Bienville.

POUR MATAMOROS

Le [illegible] MAY ROBINSON, [illegible] OSCAR BERCIER & Co, No 17, rue St Louis.

POUR MATAMOROS—[illegible] JOVEN MARIA, [illegible] S. FERNANDEZ & CO, 125 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS

[illegible]

POUR VERA CRUZ

[illegible]

BOURBON WHISKEY

VINOT CINQ barils [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr., 17 Vieille Levée.

Madame SOPHIE SEEUWS,

No [illegible] rue Royale, encoignure Bienville,

[illegible]

A VENDRE,

Une superbe maison de [illegible]

A VENDRE.

Une [illegible] MM. BRULATOUR & Co., [illegible]

Tabacs, cigares, cigarettes, etc.

EN débarquement des goélettes Talisman, Nebraska et Lanier, arrivées de la Havane—[illegible]

E. TRUJILLO, 81, rue Douane, Entre Chartres et Vieille Levée.

A. BELLOC JUNIOR,

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

Rue Carondelet, No 13.

TRAITES à VENDRE SUR LE NORD, LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

En grandes et en petites sommes.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes et souliers.

PAR GABRIEL LEAUMONT

Salle d'encan, 63, rue de Chartres

MERCREDI 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 63—

Six lots de marchandises sèches telles que: cotonnades, calicots, toiles d'Irlande, [illegible]

—AUSSI—

100 lots habillements, chemises blanches et gilets rayés, [illegible]

—AUSSI—

15 caisses bottes fines et souliers.

—AUSSI—

Un grand assortiment de chapeaux et casquettes.

Conditions—Comptant. 29 mars

Marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur,

Bureau, rue de Chartres No 68

MERCREDI, 30 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu:

[illegible]

Beaux meubles en acajou pour salon, salle à manger, chambre à coucher, Tapis, Glaces, &c

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

R. GUTIERREZ encanteur

JEUDI [illegible] MOBILIER [illegible]

Chapeaux paille d'Italie pour hommes, femmes et enfants.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

[illegible]

Marchandises sèches

PAR PLACIDE J. SPEAR Encanteur

[illegible]

Voiture de famille à l'encan.

PAR PLACIDE J. SPEAR encanteur

SAMEDI, 2 avril, [illegible] VOITURE de famille. [illegible]

Vente de quatre beaux terrains pour opérer un partage.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur

[illegible]

Vente à l'encan

PAR E. M. JACOBS, encanteur

[illegible]

Succession de Louis Désiré Fremaux.

Par E. M. JACOBS, encanteur.

[illegible]

DANIEL GORREN,

27......Rue des Magasins......27

Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.

ARTICLES DE MODE.

Vente en Gros.

[illegible] RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE,

ARTICLES EN PAILLE,

pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

[illegible] ARTICLES EN TULLE, GARNITURES, DENTELLES, &c.

[illegible] MARCHANDISES FRAICHES Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS

[illegible] DANIEL GORREN.

TRANSFERT DE MAGASIN

J. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres vient de transférer son magasin au coin des rues Canal et Camp. [illegible]

DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX

[illegible]

BROTT & DAVIS

22......RUE GRAVIER......22

Coin Tchoupitoulas

BOTTES,

SOULIERS,

MARCHANDISES SECHES,

VETEMENTS,

CHAPEAUX

&c. &c. &c.

G. BORZINO.

No 101 Rue de la Vieille-Levée No 101

IMPORTATEUR de vins, liqueurs, [illegible]

[illegible]

Marchandises diverses.

[illegible]

John R. Waller,

Importateur d'articles en paille, en soie et d'articles de modes,

RUE DE CHARTRES, No 9, AU PREMIER

[illegible]

AVIS.

M. BONTEMPS ayant cédé son établissement de Teinturerie à M. F. RANDON, remercie [illegible]

M. F. RANDON, ayant acheté l'établissement de teinturerie de M. Bontemps, No 55, rue Bourbon, [illegible]

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES

Dépôt de Blessing,

21......CHARTRES......21

ON trouvera leur dépôt des ALBUMS [illegible] BLESSING.

VENTES A L'ENCAN.

Bons de [illegible]

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

[illegible]

VENTE DE SUCCESSION

A l'encan par ordre des représentants des créanciers de Bessle & Imperial.

PAR E. T. MONTGOMERY

[illegible]

130 jeunes mulets No 1 à l'encan.

PAR E. T. MONTGOMERY

[illegible]

Coton 207 balles à l'encan

PAR E. T. MONTGOMERY

[illegible]

12 beaux mulets à l'encan

PAR E. T. MONTGOMERY

[illegible]

Sucre et Cabrouettes

PAR [illegible]

[illegible]

Marchandises sèches et articles de fantaisie, chapeaux, chemises et linge fait

PAR [illegible]

150 lots marchandises sèches et articles de fantaisie

350 douzaines chapeaux feutre et laine

100 lots chemises et linge fait.

150 lots couvertes en [illegible]

Marchandises sèches de saison [illegible]

PAR [illegible]

[illegible]

VENTE POUR [illegible]

PAR [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE

No 91 rue de la Vieille Levée,

[illegible]

A. MARCHAND, ENCANTEUR

101...Rue de Chartres...101

[illegible]

En débarquement du navire français *Turenne*, de Bordeaux.

10 BARRIQUES [illegible]

[illegible]

T. BAILLY BLANCHARD [illegible]

SARDINES RODEL

TROIS MILLE demi boîtes [illegible]

C. CAVAROC & FILS

VACCINATION.

MME MAURY, [illegible]

VACCINATION.

MADAME FERARI [illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION

LE soussigné [illegible] FRIEND & LETCHFORD.

J. PERRAUT.

A l'honneur de prévenir le public qu'il continue à [illegible]

DEMANDE D'EMPLOI.

UNE personne ayant une longue expérience dans l'enseignement [illegible]

AVIS.

LE Dr. F. ROULIN, [illegible] Dr. E. Kunemann, rue St Louis, No 12.